Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 035-213500911-20260922-D2026_35-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 15 septembre 2026

Date de convocation : **5 septembre 2026** En exercice : **15** Présents : **13** Votants : **13+2**

L'an deux mil vingt-six, le 15 juin 2026 à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la Présidence de M. CHICOINE Daniel, Maire de Le Crouais.

Présents :
Mesdames BELLANGER Clarisse, JAMET Solène, JOUANNE Annie, RENAUD Vanessa, SERVANT Sylvette
Messieurs CHICOINE Daniel, FORESTIER Jonathan, GASSINE Mickaël, GLOTIN Patrick, GIRARD Gwenaël, PAYERNE-BACCARD Hervé, TOUANEL Henri, TRUTIN Gilbert
Absents excusés : Mesdames ODIE Sylvie, RAULT Pauline

Procuration : Mme ODIE à M. FORESTIER, Mme RAULT à Mme SERVANT
Elu(e) secrétaire de séance : Monsieur PAYERNE-BACCARD Hervé

2026-35 : FINANCES – SOLLICITATION D'UN FOND DE CONCOURS SOLIDARITE AUPRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SAINT MEEN-MONTAUBAN

Considérant l'acquisition d'un robot tondeuse pour un montant de 10 394.17€ HT,

Monsieur le Maire indique que, suite à l'acquisition du robot tondeuse, la commune souhaite solliciter l'octroi d'un fonds de concours solidarité à hauteur de 5196€.

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses		Recettes	
RENNES MOTOCULTURE	10394.17€ HT	Autofinancement	5198.17€
-	-	FDCS	5196€
Total	10 394.17€ HT	Total	10 394.17€

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité sollicite la Communauté de Communes pour l'octroi d'un fond de concours solidarité à hauteur de 5196€.

Pour : 13+2, contre : 0, abstention : 0

Pour Extrait Conforme

Le Maire
D. CHICOINE

MAIRIE de LE CROUAIS 35290 ILLE ET VILAINE

Le secrétaire de séance
H. PAYERNE-BACCARD